

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES HAUTS DU PERCHE SEANCE du 13 OCTOBRE 2022**

Nombre en exercice : 31
Nombre de présents : 25
Nombre de votants : 28

Convocation du 5.10.2022
Affichage du 5.10.2022

L'an deux mille vingt-deux, le treize octobre, s'est réuni le conseil communautaire des Hauts du Perche à la salle des fêtes de Moussonvilliers suite à la convocation du 5.10.2022, affichée le 5 octobre 2022.

Etaient présents : M BAILLIF Christian, Mme BERGER Frédérique, M BLOTTIERE Philippe, Mme BRAULT Roselyne, M COUDRAY Pascal, Mme DJENNADI-MENEGHINI Virginie, M Du LAC Jean-Vincent, M DUGUET Christian, Mme ENCELIN Elyane, Mme EDOU Bernadette, M GUILLET Denis, M GUYOT Philippe, M HOULLE Pascal, M JUSZEZAK Jean-Claude, Mme LALAOUNIS Danièle, M LE SECQ Emmanuel, Mme LEROY Céline, M MICHEL-FLANDIN Patrice, M NAEL Jean-Marc, M ORY Gilles, M POIRIER Franck, Mme RADIGUET Angéline, Mme REVET Evelyne, Mme SAUVANEIX Alexandra, M VIANDER Marcel.

Etaient absents-excuses : M ANQUETIL Dominique (donne pouvoir à M POIRIER Franck), M BOUTTIER Jean-Jacques, M DESCHAMPS Michel, Mme FEUGUEUR Stéphanie, M GUEUGNON Jean-Edouard (donne pouvoir à M MICHEL-FLANDIN Patrice), Mme POUILLAIN Francine (donne pouvoir à Mme RADIGUET Angéline).

Assistait également : M. GRANGE Denis DGS, M. BRAMOULLE Bernard.

Monsieur Pascal HOULLE est désigné secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2022.10.171

DEMANDE DE SUBVENTION LEADER ANNEE 2022 – TOURISME DE RACINE

La CDC des Hauts du Perche, l'Interco Normandie Sud Eure et la CDC du Bassin de Marennes travaillent sur le projet de coopération ayant pour thème le tourisme de racines. En développant un tourisme original et différenciant au bénéfice du territoire.

Dans le cadre de la deuxième phase, il a été décidé de se doter de moyens de communications afin de développer et construire l'image du tourisme de racines sur ces territoires. Pour ce faire, le groupe de coopération a rédigé un appel à manifestation d'intérêt pour la mise en place d'un événement franco-canadien ayant lieu sur les 3 territoires afin de faire connaître le tourisme de racines et l'histoire dont est tiré cet événement.

L'intérêt de cette coopération réside dans la mutualisation des moyens financiers et la complémentarité des offres touristiques et d'événement entre les partenaires. Les membres de la coopération ont rédigé un programme d'animations pour les 4-5-6 novembre 2022, sur ce thème, ainsi que la création d'une affiche et des documents numériques et imprimables visant à faire connaître la manifestation.

Le plan de financement de l'opération est le suivant :

PLAN DE FINANCEMENT SUR DÉPENSES HT			
Dépenses		Recettes	
Événementiel Attache ta Tuque	9021€		
Autres dépenses du projet 2021/2022		Fonds européens FEADER - LEADER	46723.5€
Site internet Tourisme de Racines	7272.60	Autofinancement	11680.76€
Frais de déplacement	279.70€		
Frais salariaux 2021- 2022	41827.51		
TOTAL	58403.81€	TOTAL	58403.81€

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- D'approuver l'opération et le plan de financement présentés ci-dessus ;
- D'autoriser Madame/Monsieur le Président/le Maire à solliciter l'aide du programme européen LEADER pour un montant de 46 723 € correspondant à un taux de subvention de 80 %, et à signer tous les documents relatifs à la demande et au versement de l'aide.

Pour extrait certifié conforme

*Certifié exécutoire après réception en sous-préfecture, le
Et publication du*

Le Président,
Emmanuel LE SECQ

